



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17/11/2025	D2025-25	5.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 43 DU 22/09/2025

5 questions, numérotées de D2025-25 à D2025-28

DELIBERATION

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à Flers, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT,

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUHEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
	Madame Anne-Marie EYOT	Monsieur Olivier CHESNAIS	Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Monsieur Jean-François BRISSET, Madame Brigitte LEVOYER, Mme Anne-Marie EYOT

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	D2025-25 à D2025-28	6	7

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Date d'affichage
10/11/2025	16h35	Sylvie MALOIZEL	17H40	20/11/2025

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17/11/2025	D2025-25	5.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025
-------	---

SM

Chers collègues,

La séance n°42 du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 22 septembre dernier a fait l'objet d'un procès-verbal, soumis à l'approbation des Administrateurs.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER le procès-verbal du Conseil d'Administration du 22 septembre 2025.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20251117-D2025-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2025

Bruno ASSELLOT



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17/11/2025	D2025-26	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 43 DU 22/09/2025

5 questions, numérotées de D2025-25 à D2025-28

DELIBERATION

OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION INVESTISSEMENT- ANNEE 2026

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à Flers, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT,

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUHEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
	Madame Anne-Marie EYOT	Monsieur Olivier CHESNAIS	Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Monsieur Jean-François BRISSET, Madame Brigitte LEVOYER, Madame Anne-Marie EYOT

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	D2025-25 à D2025-28	6	7

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Date d'affichage
10/11/2025	16h35	Sylvie MALOIZEL	17H40	20/11/2025

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17/11/2025	D2025-26	7.1	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION INVESTISSEMENT- ANNEE 2026
MP	

Chers collègues,

L'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif de l'exercice en cours, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et aux restes à réaliser.

Afin de régler des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2026, il convient d'autoriser l'ouverture anticipée des crédits suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Nature	Crédits 2025 ouverts	Ouverture anticipée 2026	Objet
21848	15 000	3 750	Mobilier Epicerie
2745	1 300	325	Prêts Dépôt de Garantie
21838	8 000	2 000	Matériel Bureau et informatique CCAS
21848	5 000	1 250	Mobilier CCAS

IL VOUS EST DEMANDE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** les ouvertures de crédits mentionnées ci-dessus pour les dépenses d'investissement 2026.
- 2 - AUTORISER** le Vice-Président du CCAS à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2026.
- 3 - HABILITER** le Vice-Président du CCAS à effectuer toutes les démarches et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
- 4 - INDiquer** que ces crédits seront repris au Budget Primitif 2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-266100189-20251117-D2025-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2025

Bruno ASSELOT



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17/11/2025	D2025-27	8.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 43 DU 17/11/2025

5 questions, numérotées de D2025-25 à D2025-28

DELIBERATION

CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MIEUX MANGER POUR TOUS – AVENANT N°2

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à Flers, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT,

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUHEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
	Madame Anne-Marie EYOT	Monsieur Olivier CHESNAIS	Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Monsieur Jean-François BRISSET, Madame Brigitte LEVOYER, Madame Anne-Marie EYOT

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	D2025-25 à D2025-28	6	7

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Date d'affichage
10/11/2025	16h35	Sylvie MALOIZEL	17h40	20/11/2025

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17/11/2025	D2025-27	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MIEUX MANGER POUR TOUS – AVENANT N°2
SM	

Chers Collègues,

Par délibération n° D2023-29 du 6 novembre 2023, le Conseil d'Administration a autorisé la signature des conventions relatives au projet Mieux Manger pour Tous. Pour rappel, ce projet, entièrement financé par l'Etat, ambitionne de rendre l'alimentation saine et locale accessible à tous en agissant à trois niveaux :

- Améliorer la qualité nutritionnelle des produits distribués dans les structures d'aide alimentaire en développant des alliances avec des producteurs locaux
- Transformer durablement les habitudes alimentaires des familles en précarité en les accompagnant sur un programme d'ateliers cuisine et de visites de producteurs locaux en lien un don de chèques « alimentation durable »
- Expérimenter une caisse commune, dans une logique de sécurité sociale alimentaire qui touchera un ensemble de ménages représentatifs.

Sur ce dernier point notamment, le CCAS collabore avec la Coop des Territoires. La convention de partenariat, conclue le 20 mars 2024, comprenait notamment le financement d'un poste d'animateur de la caisse commune sur une durée de 23 mois. Toutefois, les contrats de travail proposés par la Coop des Territoires ne pouvant excéder 18 mois, les parties avaient souhaité revoir à la baisse la somme allouée à la Coop des Territoires et modifier le calendrier de versement des sommes allouées. Ces modifications font l'objet d'un avenant n°1, approuvé par délibération n°D2024-29 du Conseil d'Administration du 23 septembre 2024.

Suite à la démission de la première animatrice en juillet 2024 et au recrutement d'une nouvelle personne en septembre, il est proposé de conclure un nouvel avenir à la convention avec la Coop des Territoires. Cet avenir permettra de redéployer le financement initial tout en réduisant le temps de travail de l'animatrice afin de prolonger son contrat jusqu'au 31 décembre 2026, date de fin de l'expérimentation de la Caisse Locale de l'Alimentation de Flers Agglo (CLAF).

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1- AUTORISER Monsieur le Vice-Président à signer l'avenant n°2 à la convention relative à la mise en œuvre du projet Mieux Manger Pour tous.

ADOpte A L'UNANIMITE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
061-266100189-20251117-D2025-27-DE

Le Vice-Président,

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/11/2025

Bruno ASSELOT



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17/11/2025	D2025-28	8.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

SEANCE N° 43 DU 17/11/2025

5 questions, numérotées de D2025-25 à D2025-28

DELIBERATION

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION – AIDES FACULTATIVES, DOMICILIATIONS

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de FLERS, légalement convoqué s'est réuni Salle du Moulin à Flers, sous la présidence de Monsieur Bruno ASSELOT.

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Président : Monsieur Yves GOASDOUE,

Vice-Président : Monsieur Bruno ASSELOT,

Membres élus : Madame Annick MOITRY, Madame Lucienne VINCENT, Monsieur Richard RIHOUHEY, Monsieur Jean-François BRISSET,

Membres nommés : Madame Anne-Marie EYOT, Monsieur Olivier CHESNAIS, Madame Nicole MARIE ARNOUX, Madame Brigitte LEVOYER.

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandants	Mandataires	Questions
	Madame Anne-Marie EYOT	Monsieur Olivier CHESNAIS	
			Ensemble de la séance

Excusés : Monsieur Yves GOASDOUE, Monsieur Jean-François BRISSET, Madame Brigitte LEVOYER, Madame Anne-Marie EYOT

EFFECTIF En exercice : 10 Quorum : 6	Questions	Présents	Votants
	D2025-25 à D2025-28	6	7

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Date d'affichage
10/11/2025	16h35	Sylvie MALOIZEL	17h40	20/11/2025

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.11.2025	D2025-28	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

OBJET	COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION – AIDES FACULTATIVES, DOMICILIATIONS
-------	--

Dans le cadre de la délégation de pouvoir que le Conseil d'Administration lui a accordé par délibération D2020-10 du 2 juillet 2020, le Vice-Président rend compte des décisions prises en matière d'aides facultatives et de domiciliations.

Aides attribuées entre le 11 septembre et le 5 novembre 2025 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

TYPE DE DEMANDE	Nombre de demandes	Nombre d'aides rejetées	Nombre d'aides accordées	Cumul de sommes accordées
Aide au loyer	2	0	2	400.00 €
Aide exceptionnelle				
Aide financière sur facture	2	1	1	200.00 €
Bons alimentaires	6	1	5	275.00 €
Bon carburant	1	0	1	40.00 €
Bon fournitures				
Bon sandwich	1	0	1	Non chiffré
Bon vestimentaire				
Cantine scolaire et dossier PEJ				Non chiffré
Carte de bus Sésame	145	4	141	Non chiffré
Dépôt de garantie				
Epicerie Sociale	51	11	40	Non chiffré
Facture santé				
Nouvelle aide énergie				
FSL Eau – Secours Eau	1	1		
FMIJ				
Microcrédit				
Mutuelle				
Secours assurance Habitation				
FSL Energie – Secours Energie	8	4	4	650.00 €
Secours Catholique				
Séjour voyage	1	0	1	100.00 €
TOTAL	218	22	196	1665.00 €

CCAS DE FLERS	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	17.11.2025	D2025-28	8.2	
	REGISTRE DES ACTES COMMUNICABLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET DES DECISIONS DU VICE-PRESIDENT			

Attributions et radiations de domiciliations signées entre le 15 septembre 2025 et le 6 novembre 2025 au titre de la délégation donnée par le Conseil d'Administration au Vice-Président

Durant la période concernée, 29 attributions, 1 refus et 9 résiliations ont été signées.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1. PRENDRE ACTE** des décisions ci-dessus prises dans le cadre de la délégation de pouvoir

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Vice-Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

[061-266100189-20251117-D2025-28-DE]

Accusé certifié exécutoire

[Réception par le préfet : 19/11/2025]

Bruno ASSELOT